

Journées nationales des professionnels des **IME** et **IEM** 2019

du 14 au 16 octobre 2019

Centre
Prouvé
Nancy
(54)



0-100 SOLUTIONS

L'AVENIR DES IME-IEM

FACE AUX DÉFIS DU VIRAGE INCLUSIF



0-100 solutions

L'avenir des IME-IEM face aux défis du virage inclusif

Qualifiées de « révolution douce »¹, les réformes législatives des lois 2000 ont posé les bases d'une mutation en profondeur du secteur médico-social. Le virage inclusif apparaît aujourd'hui comme une « révolution copernicienne » à l'ensemble des acteurs concernés. Les changements sont en effet perceptibles aux niveaux de l'organisation des établissements, du profil et de l'accompagnement des jeunes, des coopérations avec les familles, de l'articulation de l'offre territoriale. Les contours d'un nouveau paysage médico-social se dessinent autour d'une approche résolument situationnelle.

Le chantier global de transformation de l'offre, piloté au niveau national et activé dans les territoires régionaux et de proximité, réinterroge ainsi le secteur médico-social dans son organisation actuelle. Dans une perspective inclusive et avec l'objectif de construire une modularité de réponses « adaptées et efficaces dans une logique de parcours », l'offre est étudiée en termes de prestations répondant aux besoins de la personne. En revisitant le format actuel des établissements, le projet SERAFIN-PH suscite de nombreuses interrogations quant à ses possibles impacts sur les dispositifs existants : *quelles transformations induit-il dans les pratiques ? Comment les accompagnements vont-ils être pensés et aménagés au regard de la nomenclature ?*

Au niveau territorial, la primauté du recours au milieu « ordinaire » (mainstream) amène les établissements à organiser différemment leurs modalités d'intervention. *Comment alors gérer la coordination entre intervenants multiples et de cultures professionnelles différentes ? Quels rôles peuvent jouer les professionnels des instituts médico-éducatifs (IME) et des instituts d'éducation motrice (IEM) pour favoriser voire garantir la cohérence des projets d'accompagnement ? Comment organiser cette transition*

des accompagnements en dehors des murs de l'institution, au niveau des unités d'enseignement notamment, mais également en aval de l'accompagnement en IEM ou IEM ? Comment les établissements s'approprient-ils les nouveaux dispositifs d'action médico-sociale tels que les plateformes de service ou les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) ? Comment adaptent-ils les réponses à la diversité des publics accueillis – en termes de problématiques de santé, mais également d'amplitude d'âges ?

En outre, les équipes des IME et IEM sont nombreuses à observer la complexification des situations des jeunes accompagnés, ainsi que celle de leur entourage familial ou familial. *De quel recul dispose-t-on sur la mise en œuvre de la mission Une Réponse Accompagnée Pour Tous ? L'instauration des plans d'accompagnement globaux² (PAG) et le plan de prévention des départs non souhaités vers la Belgique³ ont-ils produit les effets escomptés par le législateur ?*

L'avancée des connaissances scientifiques (disability studies) contribue tout autant à l'évolution des modes d'analyse et des stratégies d'action pour répondre aux problématiques des jeunes, et accompagner leur chemin vers l'autonomie et l'autodétermination⁴. *Mais de quelles manières ces avancées se concrétisent-elles dans les pratiques professionnelles ? Quels en sont les impacts sur les projets d'accompagnement des jeunes, et au-delà sur leur projet de vie ?*

Ce contexte d'évolution multifactorielle invite à repenser et réinventer l'écosystème autour des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap. *Au final, comment les IME et les IEM relèvent-ils les différents défis du virage inclusif dans lequel est engagée l'action médico-sociale ?*

1. Barreyre, Jean-Yves. « Les implicites d'une révolution douce », Vie sociale, vol. 4, no. 4, 2010, pp. 9-16.

2. Article 89 de la loi 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

3. INSTRUCTION N° DGCS/3B/DSS/1A/CNSA/2016/22 du 22 janvier 2016 relative à la mise en œuvre du plan de prévention et d'arrêt des départs non souhaités de personnes handicapées vers la Belgique.

4. Voir par exemple l'expertise collective INSERM sur les déficiences intellectuelles, menée par le Pr Vincent Desportes à la demande de la CNSA (<https://www.inserm.fr/information-en-sante/expertises-collectives/deficiences-intellectuelles>)



Lundi 14 octobre 2019

Les mutations profondes

- ▶ Conférences plénières :
 - Tour d'horizon sur les modèles inclusifs européens
 - *Table ronde* : De la RAPT aux territoires 100 % inclusifs. Retours d'expériences
 - *Table ronde* : SERAFIN-PH. Avances et perspectives de la réforme de la tarification

Vivre en société inclusive

- ▶ Conférences plénières :
 - *Table ronde* : Accompagner l'autodétermination des jeunes en situation de handicap
 - *Table ronde* : Vivre en société 100 % inclusive : l'apport des IME-IEM

Mardi 15 octobre 2019

Ateliers

▶ Deux ateliers au choix :

- 1 Les «nouveaux dispositifs» en IME et IEM. Nouvelles coopérations, nouveaux accompagnements ?
- 2 Numérique & co-éducation. Les usages multiples des NTIC en IME et IEM
- 3 Coordination, externalisation : les métiers en changement
- 4 L'insertion professionnelle des jeunes en IME & IEM : quels leviers pour l'inclusion ?
- 5 Accompagner le passage à l'âge adulte
- 6 Accueillir et accompagner 365 jours par an : de nouvelles réponses aux besoins des familles et des jeunes
- 7 Accompagner les équipes professionnelles au changement : entre défis et enjeux
- 8 L'accompagnement des situations complexes : acteurs ressources ou jeux d'acteurs ?
- 9 Apprendre l'autonomie avec la pair-aidance
- 10 La scolarité inclusive se décline au pluriel
- 11 Quelle inclusion pour les personnes en situation de grande dépendance ?

Mercredi 16 octobre 2019

Prendre en compte la complexification des situations pour une meilleure fluidité des parcours

- ▶ Conférences plénières :
 - Quand les troubles du comportement font rupture. Comprendre, prévenir et gérer les situations de violence chez les jeunes accompagnés
 - *Table ronde* : Favoriser l'accès à la santé des jeunes en IME et IEM

Composition du Coprep :

- BIENAIME Bruno** ■ IME Le Bois l'Abbesse ■ Haute-Marne (52)
- BOIVIN Jessica** ■ CREAI Grand Est
- BOURDALEIX Anny** ■ ANCREAI
- DILLY Frédérique** ■ IEM APF ■ Moselle (57)
- GRUSELLE Audrey** ■ IME EDPAMS ■ Ardennes (08)
- ISIDORE Delphine** ■ IME APEI de l'Aube ■ Aube (10)
- JANSON-LORGNE Mathilde** ■ IME ACPEI ■ Marne (51)
- KHADA Jamel** ■ IEM OHS ■ Meurthe-et-Moselle (54)
- KIPP Marie-Clothilde** ■ IME Adèle de Glaubitz ■ Bas-Rhin (67)
- LE BARS Aurélie** ■ IEM AAIMC ■ Marne (51)
- MARMONT Thibault** ■ CREAI Grand Est
- MICHAUT Murielle** ■ IME ADAPEIM ■ Meuse (55)
- MILLARD Laurence** ■ IME APEI de l'Aube ■ Aube (10)
- PREVOST Florent** ■ IFPRO UGECAM NE ■ Vosges (88)
- ROGNON Stéphane** ■ IMPRO CMSEA ■ Moselle (57)
- SIMON Adeline** ■ CREAI Grand Est
- SIMON Véronique** ■ IME ARSEA ■ Haut-Rhin (68)

Informations générales :

Inscriptions :

Coût des journées :

- ▶ **400 €** par participant jusqu'au 15 septembre 2019
- ▶ **460 €** par participant à partir du 15 septembre 2019

Prise en charge des journées dans les dispositifs de formation :

- ▶ Par les OPCA, sous réserve des conditions habituelles requises pour les remboursements des actions de formation de ses adhérents (*demande en cours*)
- ▶ Au titre du DPC – N° d'agrément 7676 (*demande en cours*)

Lieu :

- ▶ CENTRE PROUVÉ ■ 1 place de la République
54063 NANCY

Organisation :

- ▶ CREAI GRAND EST ■ Cité Administrative Tirlet
Bât. 3 ■ 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
- ▶ ANCREAI ■ 3-5 rue de Metz 75010 PARIS



Renseignements CREAI GRAND EST :

- 03 26 68 35 71
- chalons@creai-grand-est.fr
- 03 83 37 90 81
- nancy@creai-grand-est.fr